


V
B
J
C
392001-392073
III Mag. St. Dr.

POURQUOI LES LEGISLATEURS N'ONT PAS FAIT DES LOIX CONTRE LES INGRATS.

DISCOURS FAIT

LE JOUR

De la

S. HEDWIGE

DANS

L' ACADEMIE ROYALE

JOSEPHINE

PAR

MONSIEUR JEAN DE THOMAGNINI,

GENTILHOMME SILESIEN DE LA PRINCIPAUTE DE JAUER.

L' AN MDCCXXXIV.

à LIGNITZ.

CHEZ LA VEUVE DE JEAN CHRISTOPHLE WÆTZOLDT.



MESSIEURS,



TOus les vices ont un je-ne-sai-quoi de si noir, que la Raison humaine ne sauroit les regarder sans horreur, ni la justice les laisser agir sans les persecuter avec la derniere rigueur. On ne sauroit pourtant nier, que parmi eux les uns ne soient plus, les autres moins affreux; même il y en a, qui cachent leur laideur sous un dehors si revenant, qu' on les prend bien souvent pour des vertus,

tant ont ils de resemblance les uns avec les autres; On peut connoître leur diversité de cequ' ils ont été plus, ou moins punis par la Puissance souveraine, qui ne dormant jamais afin de nettoyer la Republique de tout cequi pourroit la troubler, n' a jamais manqué d' imposer des peines proportionnées à la qualité du delit; même aussitôt, que la frequence a rependu le poison d'un vice, ou de l'autre, elle a d' abord appesanti sa main sur les coupables, augmenté les suplices jusqu' à punir de mort les criminels, afin de garantir l' Innocence, & de ne pas laisser tomber les autres daus les embûches de la mechanceté. La seule Ingratitude s' est derobbeé à la vigilance de la Justice, desorte que se couvrant du masque d' un prétexte, ou du l'autre, savoir tantôt d' un affront, tantôt d'un mépris, d'un tort, ou quelque chose de semblable, elle agit à son bon plaisir dans les cœurs humains, sans qu' elle ait peur d' être poursuivië en justice; en effêt l'Histoire nous a marqué les effêts tragiques d' une insigne ingratitude contre la personne de Romulus, de Cesar, de Darius, & de mille autres in fortunés, qui ont été miserablement immolés à l' ingratitude de ceux,

ceux, qu' ils avoient comblés de bienfaits. Nous en voyons tous les Jours, & ce n' est pas sans raison, qu' ons' étonne, que la Puissance legislative n'ait pas fait des loix contre les ingrats, quoique ce soit de tous les vices le plus abominable. Je m' imagine pourtant, que ce n' est pas sans raison, & J' ose soutenir, que la veritable raison pourquoi les legislateurs n' ont pas fait des loix contre les ingrats, est, que le sage Bienfaiteur n' est pas faché de faire des ingrats, & l' ingrat a du plaisir à etre ingrat, & par consequent l' ingratitude ne fait tort à personne.

La proposition, que je viens d' avancer, semblera, sans doute un Paradoxe, vû qu' elle est vraie, & semble tout-à-fait fausse, pour ne pas dire impossible. Dans ses replis pourtant elle renferme la verité toute pure.

Un Bienfaiteur, qui est sage, c'est à dire, qui n' est pas sujet aux passions, ne cherche en faisant un bienfait, que le plaisir, qui resulte d' une action noble & vertueuse. Un cœur, qui n' agit, que par un principe genereux, ne se soucie point de re-

compense, & c' eſt cequ' il n' attend pas d' un ingrat. Si aprés l' avoir comblé de bien faits, ou de graces, il en eſt méprisé, il ne s' en fache point. Il ſait, que c' eſt l' effêt de la lâcheté, & le ſage aime mieux être méprisé, qu' eſtimé d' un cœur mal placé, c' eſt pourquoi un grand Philosophe diſoit, que le ſage ne ſauroit être injurié, vûque l' injuſtice de l' action injurieuse frappe ſon autheur, & non pas la perſonne qu' elle pretend offenser. Tout le monde ſait, que la Juſtice legislative punit d' infamie celui, qui fait l'injure & non pas celui, qui l' a reçûe. Effectivement, que l' ingrat meprise autant qu' il lui plaira, ſon Bienfaiteur; même qu' il tache de le chagriner, & de lui faire tout le dommage imaginable; il n' aura Jamais le plaiſir de le voir s' emporter car le ſage qui avant que de faire les Bienfaits prèvoit les effets de l' ingratitude, ſe dispose à les ſouffrir, content d' avoir fait une action digne d' eloges

Si au contraire on examine à fond la nature de la Reconnoiſſance, elle ne ſauroit être agreeble à un Bienfaiteur sage & genereux; il n' y a que cette belle qualité d' un côté, qui puiſſe balancer la generoſité,

rosité de l' autre, & produisant des effets obligeans, elle recompense en quelque façon les Bienfaits, qu' elle a reçûs.

Quel plaisir peut avoir un Bienfaiteur de se voir frustré de la gloire, qu' il esperoit de ses actions? Il croyoit graver dans le cœur de l' Ami des sentimens de tendresse, & il trouve, que la Reconnoissance empeche l' action, & que par tous les moyens imaginables elle s' efforce d' effacer l' impression, que sa generosité pourroit faire dans son ame. Ce combat de generosité & de reconnoissance n' est pas toujours agreable; même il est quelque fois dangereux, car une vertu ne cede pas volontier la place à une autre, & l' on sait, que les plus grandes animosités ont été entre les esprits les plus forts, & les ames les plus genereuses. On peut donc hardiment conclure, que le sage Bienfaiteur n' est pas faché de faire un ingrat, puisqu' il a tout le plaisir, qu' il attendoit de l' action, sans qu' elle soit contrebalancée par la reconnoissance de l' autre.

De l' autre côté l' ingratitude fait du plaisir à l' ingrat. Un homme, qui est su-

ceptible d' ingratitude, ne l'eſt pas de sentimens nobles, & il s'imagine, que les obligations, qu'il a à son Bienfaiteur, sont une espece d' esclavage, qui ne convient pas à son merite. Il eſt bourellé d' un orgueil caché, car il voit, que son Bienfaiteur eſt au deſſus de lui; C' eſt pourquoi il ne cherche, qu' à se rendre egal à lui en secoüant, le fardeau des obligations, qu' il a contractées. Voila pourquoi il méprise enfin celui, qu'il devroit le plus eſtimer, & s'il tache de le chagriner, c' eſt l' orgueil qui le fait agir: Que ne laiſſons nous donc à ce pauvre genie le miserable plaiſir de se remuer, pour se defaire des chaines, dont il a été chargé par la generoſité du bienfaiteur? Enfin il ne fait point de mal. Ses efforts ſont trop foibles pour nuire à celui, qui lui a donné par ſes bienfaits le peu de forces, qu' il a, & qui l' a aſſujetti à la nobleſſe de ſes actions. C' eſt donc la raiſon, que les Legislateurs n'ont pas fait des loix contre les ingrats, puisque le ſage n'eſt pas faché de faire des ingrats, & l'ingrat a du plaiſir d' etre cequ' il eſt.

Je ſai bien, que l' on forgera d' autres raiſons pour ne pas faire valoir celle, que je viens

viens d' avancer; On dira peut-être, que les legislateurs humains ont voulu laisser à Dieu à tirer vangeance sur les ingrats. Effectivement on voit, que d' ordinaire le Ciel s'y mêle, & tôt, ou tard un ingrat est puni, sans même, qu'il sache d' ou vienne le coup, qui le frappe. Il est vrai; mais ce n' est pas à nous, que de nous fourrer dans le Sanctuaire de la Divinité. L' esprit humain a dequoi s' entretenir, sans qu' il aille se perdre dans l'incomprehensible, & si cette raison étoit la principale, il faudroit, qu' elle eût lieu parmi tous les autres vices, cequi n' a pourtant pas eté trouvé convenable.

D' autres diront, que le grand nombre des ingrats mettroit dans l' impuissance de les punir, & que par consequent il vaut mieux n'imposer aucune peine, que de faire des loix, sans les executer.

Mais il faut être aveugle pour nepas voir l'insuffisance de cette raison. Il y a bien des vices, qui malgré les peines imposées par les loix, ne restent pas d' etre fort en vogue, & quoique l' on en punisse tous les jours, ils sont comme l' hydre d' Hercule, la quelle aussitôt, qu' on lui

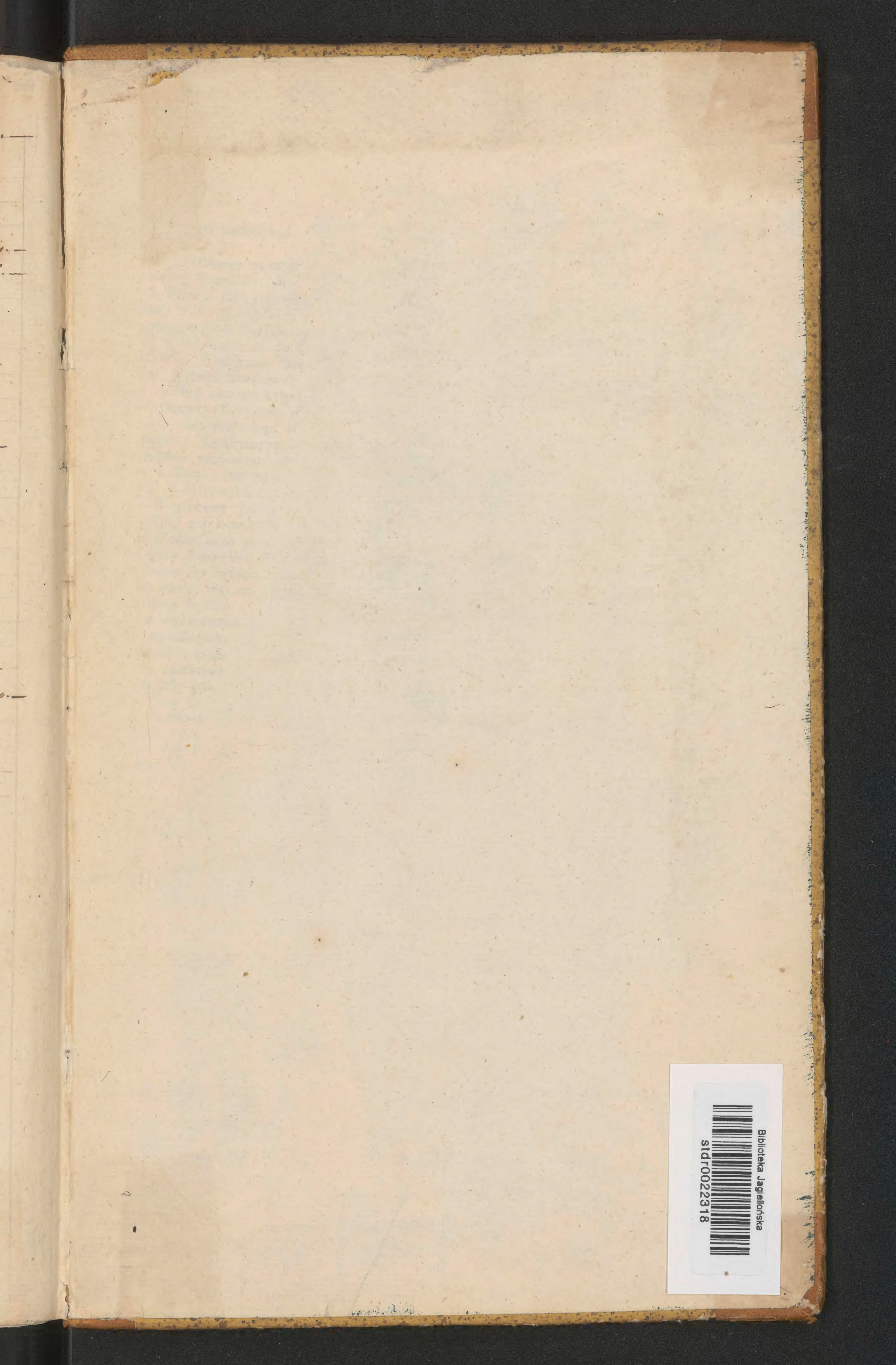
coupoit une tête, en pouſſoit incontinent ſept autres. Au contraire la frequence du crime fait augmenter les peines, & armer de ſupplices le bras dela ſouveraine Puissance.

Quel qu' un penſera, que la veritable raiſon de ce procedé ſoit, que l'ingratitude étant une imperfection de l' esprit, ou du coeur, il eſt impoſſible de l' averer, perſone n' etant ſi imprudent, ni ſi effronté, qu'il avouë d' être ingrat. Ainſi comment punir un crime, qui ne ſauroit etre averé? il eſt vrai, que les effets font connoître la cauſe; mais nous avons deja dit, que l' ingrat a toujours quelque pretexte plauſible pour deguiſer ſon ingratitude, deſorte qu'il eſt impoſſible de la découvrir; mais cette raiſon n' eſt pas non plus la veritable, car malgré tous les efforts, qu' un ingrat peut faire pour ſe deguiſer, il n' eſt rien de ſi facile, que de le demasquer, & d' en connoître l' horreur au milieu même des pretextes les plus ſpecieux. Tout ce qu' il peut avancer pour authorizer ſes actions, peut être mis ſur la balance, & l'on verra enfin ſon coeur dans ſon deshabillé, c' eſt à dire on decouvrira ſon ingratitude.

Si

Si donc ces raiſons là ne ſont pas ſi fortes, qu' elles ne puiſſent être repouſſeés, il faut avoüer que celle que je viens d'avancer, eſt la veritable, ou du moins la plus plauſible, & la plus convaincante.






DE LA
BIBLIOTHEQUE
DE MR. LE PR.
ALEXANDRE
LUBOMIRSKI